

# Procès-verbal de séance



**Association**  
des communes  
du Haut-Lac

Séance	Assemblée des délégués	
Date Heure début - fin	16 avril 2025 19h00 – 20h00	
Lieu	Bâtiment du CO, 1896 Vouvry	
Membres présents	<p><u>Délégués</u> M. Gilbert Bapst M. Loïc Bénét Mme Antígona Berisa Mme Céline Berner M. Azi Beshiri Mme Maryke Bonjean M. François Bressoud M. Marcel Carruzzo M. Julien Clapasson Mme Emilie Cornut M. Pierre Covac</p> <p><u>Comité de direction (voix consultatives)</u> Mme Valérie Bressoud Guérin M. Gérald Derivaz Mme Véronique Diab-Vuadens M. Patrice Tamborini</p>	<p>M. Frédéric Dupont M. Raphaël Filliez M. Pascal Fracheboud M. Loïc Gilli M. Jacques Métais Mme Elisabeth Pignat M. Yoann Schmid M. Christian Schopfer Mme Danièle Schwartz M. Cédric Vuadens M. Til Zollinger M. Tulipan Zollinger</p> <p><u>Secrétaire général</u> M. Philippe Zysset</p>
Membres excusés	M. Gilles-Serge Agboton M. Patrick Ueberschaer	
Invités	M. Eric Bressoud Mme Laurence Chaudet M. Cédric Grosjean Mme Izabella Mabillard	Mme Suzanne Masserey M. Dominique Rouiller-Monay M. Pascal Schürmann M. Dimitri Vernay (Nofival)
PV tenu par	M. Philippe Zysset	
Distribution	Délégués de l'ACHL, Comité de direction	
Version	1.0	

N°	
1	<p><b>Ouverture de séance</b></p> <p>Madame la Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués présents. Elle accueille également les Chefs de services présents pour la présentation des comptes.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de séance</li> <li>2. Photo de groupe</li> <li>3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 26.02.2025</li> <li>4. Comptes 2024 <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Présentation des comptes</li> <li>b. Rapport de la Commission de gestion</li> <li>c. Rapport de la fiduciaire</li> <li>d. Approbation des comptes</li> </ol> </li> <li>5. Nomination des membres du Groupe de travail communication</li> <li>6. Divers</li> </ol>
2	<p><b>Photo de groupe</b></p> <p>Une photo des délégués est tirée dans les couloirs du bâtiment du CO.</p>
3	<p><b>Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 26.02.2025</b></p> <p>Le procès-verbal de la séance du 26 février 2025 était transmis avec l'ordre du jour de la présente séance. Les délégués n'en demandent pas la lecture et l'acceptent à l'unanimité.</p>
4	<p><b>Comptes 2024</b></p> <p><b>a. Présentation des comptes</b></p> <p>Mme Laurence Chaudet présente les comptes 2024.</p> <p>L'année 2024, 6<sup>ème</sup> année de fonctionnement de l'Association des Communes du Haut-Lac, boucle sur un excédent de charges à répartir entre les communes de CHF 5'833'989.07 contre CHF 5'879'044.72 en 2023, alors que le budget 2024 prévoyait un montant de CHF 6'297'000.-.</p> <p>Aucune question n'est posée à l'issue de cette présentation.</p> <p><b>b. Rapport de la Commission de gestion</b></p> <p>Le rapport de la Commission de gestion est lu par son rapporteur, M. Julien Clapasson, et ne fait l'objet d'aucune remarque.</p> <p><b>c. Rapport de la fiduciaire</b></p> <p>Le rapport de la Fiduciaire Nofival est lu par M. Dimitri Vernay et ne fait l'objet d'aucune remarque.</p>

#### **d. Approbation des comptes**

Avant de passer à l'approbation des comptes, M. Raphaël Filliez prend la parole.

En référence au rapport de la Commission de gestion, M. Filliez revient sur leur première séance de Commission et relève la volonté des membres à comprendre les mécanismes financiers de l'ACHL.

Sans remettre en question l'utilité de l'ACHL, il rappelle qu'il est régulièrement intervenu ces dernières années pour alerter les délégués et le Comité de direction de l'augmentation régulière des coûts, qui n'est pas/plus soutenable et souhaitable pour les budgets communaux.

Il demande finalement au Comité de direction s'il s'attend à des hausses de dépenses pour l'exercice 2025 (par rapport au budget) et quelle est la tendance pour le budget 2026 ?

Mme Véronique Diab-Vuadens lui répond qu'il s'agit d'un sujet qui est régulièrement abordé et réitère la position du Comité de direction qui consiste à veiller à chaque dépense. Elle estime également que les comptes sont bien tenus et rappelle que passablement de postes sont en diminution par rapport au budget. Elle répète aussi que les Chefs de services et le Comité de direction font au mieux compte tenu de la situation et qu'il y a des dicastères où il est tout simplement nécessaire d'augmenter les ressources. Elle réitère également la question qu'elle lui avait déjà posée l'année dernière lors de la présentation des comptes 2023, à savoir « où faudrait-il couper ? ». Mme Diab-Vuadens rappelle que l'ACHL gère de très grands dicastères, qu'elle a des responsabilités vis-à-vis de la population et qu'elle doit répondre à des exigences, à des besoins et à des attentes. Finalement, pour répondre à la question de la situation 2025, elle précise qu'aucune dépense extraordinaire n'a été effectuée ou n'est prévue à ce stade et qu'on devrait actuellement être passablement en accord avec le budget établi.

M. Patrice Tamborini partage son constat, après 3 mois au sein du Comité de direction. Il fait un premier bilan positif, faisant référence à la maîtrise des coûts constatée dans les comptes 2024 se trouvant en dessous du budget. Il rappelle également qu'on augmente le niveau de prestations pour répondre aux besoins et qu'on ne peut ainsi pas comparer les chiffres d'une année avec ceux de la précédente, car les prestations augmentent. Il donne notamment l'exemple des coûts de l'EMCR qui augmentent indépendamment de notre volonté, en raison de catastrophes naturelles toujours plus fréquentes. Il ne voit pas non plus où est-ce qu'on pourrait économiser, si ce n'est sur le bâtiment du CO dont la gestion pourrait certainement être optimisée et les charges ainsi sensiblement réduites.

Mme Valérie Bressoud Guérin ne souhaite pas répondre à M. Filliez, invoquant qu'ils ont souvent l'occasion d'aborder ce sujet à Vionnaz.

Finalement, M. Gérald Derivaz intervient, rappelant tout d'abord qu'il a très peu d'expérience par rapport aux années antérieures. Il salue toutefois l'initiative de la Commission de gestion de vouloir approcher les Services afin de comprendre leur fonctionnement et déterminer si des optimisations financières sont possibles. Il estime également qu'il faudra se poser la question du fonctionnement global de l'ACHL et son avenir, car la structure actuelle atteint peut-être des limites. Il évoque finalement la séance du 14 mai prochain, lors de laquelle les 4 Exécutifs seront réunis, et espère qu'elle permettra d'aborder ce genre de réflexions.

A l'issue de cet échange, les comptes sont votés à main levée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

#### **Nomination des membres du Groupe de travail communication**

La composition suivante du Groupe de travail communication est proposée :

- Commission de gestion – Pascal Fracheboud
- Commission amélioration – Cédric Vuadens
- Commission sociale – Danièle Schwartz
- Commission sécurité – Loïc Gilli
- Bureau scolaire – Emilie Cornut
- Secrétaire ACHL – Philippe Zysset
- Membre du CODIR – Gérald Derivaz

L'Assemblée des délégués approuve ces nominations à l'unanimité.

5

6

**Divers**

Aucun divers n'étant annoncé, la séance est levée à 20h00.

**Assemblée des délégués de  
l'Association des communes du Haut-Lac**

La Présidente

Le Secrétaire

Maryke Bonjean

Philippe Zysset